

Marais de Pré Vacher et bois du Val Saint-Martin

Auberive



Attribution : Marais (Jean-François Feutriez)



Useful information

Category : Patrimoine naturel

Type d'usage : Bois et forêts,
Tuffières et Marais tuffeux

Description

La ZNIEFF regroupant le marais de Pré Vacher et le bois du Val Saint-Martin qui lui fait suite est située au sud-est du village de Colmier-le-Haut, non loin d'Auberive, dans la région naturelle de la Montagne Chatillonnaise. Le marais, assez important (3 à 4 hectares), appartient presque entièrement à la commune, mise à part l'extrémité aval qui est privée et qui a été transformée en étang. Site non aménagé Accès réservé à un public avisé et respectueux Pour les spécialistes de nature : La végétation : La végétation est très caractéristique et bien adaptée aux conditions particulières de ce milieu (schoenaie, jonçaie, magnocariçaie, moliniaie dans les zones moins humides, etc.). Une petite schoenaie, renfermant les trois choins (noirâtre, ferrugineux et leur hybride) et un marais tufeux à laîche de Davall dominant en mosaïque avec des magnocariçaies à laîche raide. Ces milieux abritent certaines espèces rares ou en voie de disparition en Champagne-Ardenne, notamment le choin ferrugineux, très rare et protégé en France (localisé dans l'est du pays), la swertie pérenne, très localisée en plaine, protégée en Champagne-Ardenne, tous deux constituant ici (avec d'autres localités du plateau de Langres et de Côte d'Or) un îlot très excentré par rapport à l'aire de répartition de ces espèces. On y rencontre également la laîche écailleuse, la gentiane pneumonanthe, la laîche jaunâtre, le jonc à tépales obtus, etc. En bordure du marais subsiste une moliniaie (plus ou moins dégradée et enrésinée) où se remarquent la filipendule à six pétales, inscrite sur la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne, la renoncule à segments étroits, protégée au niveau régional, l'orchis de Fuchs, le gaillet boréal, le cirse des marais, la gentiane pneumonanthe, la sanguisorbe officinale. La renoncule grande douve, l'hydrocotyle vulgaire, la linaigrette à feuilles étroites (non revus à ce jour) se rencontraient dans une petite cariçaie détruite lors des travaux de "réhabilitation" de l'étang. En limite du marais et de la forêt de bas de pente, quelques pieds de *Lobaria pulmonaria*, lichen foliacé rares des forêts fraîches à humidité atmosphérique importante, peuvent s'observer sur quelques rares chênes et érables. Les boisements implantés sur les versants sont fonction de l'exposition de la pente et de leur position topographique. Deux grands types s'y distinguent : - Sur les pentes exposées au nord se développe une hêtraie-chênaie froide à charme, alisier blanc, alisier torminal, érable champêtre, enrichie en tilleul à grandes feuilles, érables plane et sycomore sur éboulis grossiers. Le tapis herbacé est constitué par la laîche des montagnes, l'orge d'Europe, la campanule gantelée, la pyrole à feuilles rondes, la mélique uniflore, l'aspérule odorante, la gesse des montagnes, etc. - Sur les pentes exposées à l'ouest et au sud, apparaît la hêtraie-chênaie sèche à thermoxérophile, avec le chêne sessile, le chêne pubescent (rare) et leur hybride, le hêtre, l'alisier blanc, l'alisier torminal et leur hybride (abondants), le cormier (très ponctuel en rebord de plateau sur la pointe ouest de la ZNIEFF) surmontant le genévrier (disséminé), le cornouiller mâle et le nerprun purgatif. La strate herbacée comporte le céphalanthère à feuilles longues (protégé au niveau régional), la laîche blanche (localement abondante), le grémil pourpre-bleu, la mélique penchée, la séslerie, la mélitte à feuilles de mélisse, l'épipactis à larges feuilles, la germandrée scorodaine... Sous les plantations de pins et d'épicéas et sur un épais tapis de mousses subsistent le brachypode penné, l'euphorbe petit-cyprès, le millepertuis hirsute, la violette des bois, la violette hérissée, la potentille vernale, l'aspérule odorante et la bétoine officinale. Au niveau des chemins, sur les talus, en limite de certains boisements et dans les microclairières, se développe une végétation thermophile de lisière comportant deux espèces protégées, l'une nationalement, l'aster amelle, l'autre régionalement, la grande gentiane jaune, commune en

montagnes mais assez rare en plaine (les stations de Champagne-Ardenne et de Bourgogne sont les seules connues pour la plaine française), accompagnées par le brome de Beneken, la laîche digitée, la phalangère rameuse, le petit pigamon, l'anémone pulsatille, le brome rude, la germandrée petit-chêne, le genêt poilu, la gentiane ciliée. Le marais est dans un bon état général, malgré la canalisation du ruisseau et des ruisselets. La moliniaie est de plus en plus altérée par le développement des résineux et des broussailles qui menacent les espèces les plus sensibles comme la filipendule à six étamines, la renoncule à segments étroits ou encore le gaillet boréal. Les espèces des lisières sont également menacées par la dynamique végétale et par l'ombrage des grands résineux. Les boisements sont dans un bon état général de conservation.

Geographical location



All useful information

Practical info

Ouvertures :

Toute l'année hors action de chasse.

Type :

Bois et forêt

Marais tuffeux

Catégories :

Zone Natura 2000

Tarifs :

Gratuit - Accès libre - 0 €

Contact

52160 COLMIER-LE-HAUT

Tél. 03 25 87 67 67

langres@attractivite52.fr